

Dans le cadre de sa politique de recrutement, Nantes Métropole lutte contre toutes les formes de discrimination, vise à diversifier ses candidatures et reconnaît tous les talents.

La Direction Générale Culture et Arts dans la Ville (DGCAV) orchestre une politique culturelle qui permet de faire interagir des objectifs d'intervention publique et des projets singuliers portés par une grande diversité d'acteurs artistiques ou culturels. Elle promeut également l'innovation et la diversité, que ce soit dans les manières de vivre la culture, dans les démarches de création ou dans les projets culturels.

Nantes Métropole recrute

Chargé.e de mission arts visuels et image

Vos missions

Cadre d'emplois des Attachés territoriaux

Niveau de fonctionnalité : 3. 2

Rattaché.e à la directrice de l'accompagnement des projets et des réseaux artistiques, vous contribuez à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique culturelle. Vous accompagnez, conseillez et évaluez l'activité des artistes et des structures culturelles.

Vos activités :

- **Relations Collectivités - partenaires**

- formuler des conseils techniques et artistiques sur le montage de projet
- suivre et évaluer les structures subventionnées
- participer aux instances de gouvernance des institutions culturelles, à divers jurys
- repérer et inciter les artistes et les structures culturelles à déployer leur relation aux habitants et leur ancrage au territoire, en lien avec les missions Publics et Territoires
- piloter les projets de lieux culturels portés par la Ville en lien avec les associations concernées

- **Stratégie de filière**

- repérer les facteurs d'évolution dans le secteur et élaborer des scénarios prospectifs
- développer, initier et animer des relations partenariales et des réseaux d'acteurs pour veiller à l'équilibre territorial, à la saisonnalité des projets, ainsi qu'à la complémentarité et à l'articulation des différents maillons de la filière

- **Outils d'accompagnements**

- initier, conduire et valoriser des dispositifs d'accompagnement et des outils de soutien des acteurs dans une logique de coopération et d'interaction entre acteurs, en lien avec les autres chargé.es de mission
- nourrir les réflexions propres à la dynamique d'un écosystème tout en alimentant une vision transversale des soutiens de la direction aux acteurs culturels sur l'ensemble des champs disciplinaires

- **Veille et expertise**

- être garant·e d'une expertise et suivre l'actualité artistique, culturelle et professionnelle
- croiser les informations et identifier les projets à travailler avec les autres domaines de compétences au sein de la direction générale
- assurer une veille sur les dispositifs innovants mis en place par d'autres villes ou opérateurs culturels sur l'accompagnement et la professionnalisation des acteurs culturels

Programmation de l'Atelier, espace d'exposition municipal, en lien avec les projets des associations et artistes nantais et la communication des expositions

Votre profil

Rompue à l'organisation, la mise en œuvre et l'évaluation de projets culturels, vous savez mettre en cohérence les projets en fonction des orientations politiques de la collectivité. Capable d'identifier et de mobiliser des partenaires stratégiques, vous jouez un rôle ressource et êtes force de proposition vis à vis des acteurs, de la direction, des élus et conseillez ces derniers. Capable de rédiger des notes, conventions, avenants, délibérations et marchés publics, vous assurez le suivi du budget du secteur en lien avec les services supports.

Rémunération et avantages sociaux :

- Statutaire + Régime indemnitaire + Prime de certification + Prime de service public
- Titres de restauration, Participation mutuelle et prévoyance, COS, Aides aux familles

Contacts :

Emilie TAGHERSOUT, directrice de l'accompagnement des projets et des réseaux artistiques, 02.40.41.65. 73 ou 06.73.84.52. 94, emilie.taghersout@nantesmetropole.fr

Vanessa TREBERNE-ROLLAND, Département RH, 02.52.10.80.22

Adressez votre lettre de motivation, votre CV, votre dernier arrêté de situation et votre dernier bulletin de salaire et votre RQTH le cas échéant au plus tard le 10 mars 2023

Le jury aura lieu le :11 avril 2023